



IR
TS

INSTITUT
REGIONAL
DU TRAVAIL
SOCIAL

NOUVELLE
- AQUITAINE
BORDEAUX

ASSISTANT.E
FAMILIAL.E

DIPLÔME
D'ÉTAT
NIVEAU 4

Développeur
de talents sociaux
& solidaires

ASSISTANT.E FAMILIAL.E

DIPLÔME
D'ÉTAT
NIVEAU 3

Taux de
réussite (2025) : **89%**

Éligible au **CPF**
Code CPF: 239953



Le métier

L'assistant familial est un travailleur social qui exerce une profession définie et réglementée d'accueil permanent à son domicile et dans sa famille de mineurs ou de jeunes majeurs de 18 à 21 ans. Le fondement de la profession d'assistant familial est de procurer à l'enfant ou à l'adolescent, confié par le service qui l'emploie, des conditions de vie lui permettant de poursuivre son développement physique, psychique, affectif et sa socialisation. L'assistant familial doit être titulaire d'un agrément délivré par le Président du Conseil Départemental après vérification que ses conditions d'accueil garantissent la santé, la sécurité et l'épanouissement des mineurs accueillis.

Formation en alternance

- 420 heures sous la forme de 24 sessions de 2 jours et demi
- Amplitude de 18 à 24 mois

Les contenus

La formation théorique se compose de **4 blocs de compétences** :

Bloc de compétences 1 : Accompagnement éducatif, affectif, social et prise en compte des besoins et droits fondamentaux de l'enfant / du jeune (150 heures)

Bloc de compétences 2 : Accompagnement de l'enfant/du jeune dans ses relations avec son cercle familial élargi (95 heures)

Bloc de compétences 3 : La place de l'enfant/du jeune au sein de sa famille d'accueil : de son arrivée à son départ (100 heures)

Bloc de compétences 4 : Le contexte d'intervention de l'assistant familial et le travail en équipe pluriprofessionnelle (75 heures)

Des temps d'accompagnement pédagogique individuel et collectif viennent croiser ces 4 blocs de compétences.

Elle est précédée d'un stage préparatoire à l'accueil d'enfants de 100 heures organisé par l'employeur (dans les 2 mois qui précèdent l'accueil du premier enfant, suite à l'agrément).

La formation est validée par une attestation délivrée par l'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux. Dans le cas d'une présentation aux épreuves de certification, la formation est sanctionnée par le Diplôme d'État d'Assistant Familial (DEAF) délivré par la DREETS.

Lieux d'exercices

La majorité des assistants familiaux sont employés dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance par les conseils départementaux. Les autres secteurs d'intervention sont : les services de placement familiaux gérés par des établissements privés associatifs

autorisés par les départements et habilités par la justice ; les services d'accueil familial spécialisé, l'accueil familial thérapeutique en services de psychiatrie infanto-juvénile.

Les conditions d'admission

Cette formation doit être suivie par tout assistant familial, dans un délai de trois ans après la signature du premier contrat de travail.

La formation n'est accessible qu'aux personnes ayant effectué le stage de 100 heures préparatoire à l'accueil d'enfant, organisé par l'employeur, dans les deux mois qui précèdent l'accueil du premier enfant confié au titre du premier contrat de travail suivant son agrément.

Comment postuler ?

En téléchargeant le dossier d'inscription sur www.irtsnouvelleaquitaine.fr et le renvoyant dûment complété à l'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux.

Les tarifs

Frais d'inscription :

- 60 € non remboursables

Inscription à la formation:

- 5880 € pour la totalité de la formation

LES +

- Un très fort taux de réussite et une employabilité de 100%
- Des méthodes pédagogiques inductives

- Un accompagnement collectif et individuel régulier
- Des partenariats avec les institutions employeurs

Contacts

● Responsable de la formation :

Florence Aigrot-Lutard
f.aigrot-lutard@irtsnouvelleaquitaine.fr

● Assistante de la formation :

Valérie Massé
contact.af@irtsnouvelleaquitaine.fr
05 56 84 20 82



ACCESSIBLE PAR LA VAE

IRTS

INSTITUT
REGIONAL
DU TRAVAIL
SOCIAL

NOUVELLE
- AQUITAINE
BORDEAUX



Prestations et locaux accessibles aux
personnes en situation de handicap

irtsnouvelleaquitaine.fr

Suivez-nous sur:



Facebook @irtsnouvelleaquitaine



LinkedIn @irtsnouvelleaquitaine



Instagram @irtsnouvelleaquitaine

Scannez-moi !



9 avenue François Rabelais

33400 Talence

05 56 84 20 20

contact@irtsnouvelleaquitaine.fr